



# *Au jour le jour*

## **Bulletin de la Société d'histoire de La Prairie-de-la-Magdeleine**

Vol. XVIII, N° 6, septembre 2006

### **Mot du président**

Bonjour chers membres,

J'espère que l'été et les chaudes vacances vous ont été bénéfiques. Sans doute en avez vous profité pour refaire le plein d'énergie en vue de notre nouvelle saison qui s'amorce. Compte tenu des circonstances votre conseil d'administration n'a pas chômé durant la belle saison. Il nous fallait s'assurer que tout serait en place pour la rentrée de l'automne. Des personnes compétentes et neutres ont été mandatées pour préparer un code d'éthique qui réponde aux besoins de notre Société dans le plus grand respect de toutes les personnes. Ce code d'éthique vous sera présenté dès que le comité l'aura achevé. Je vous invite également à consulter la liste des conférenciers pour la prochaine saison.

René Jolicoeur, président

### **Attention !**

Pour le calendrier des conférences,

voir en page 7

### **SOMMAIRE**

- |                                       |           |
|---------------------------------------|-----------|
| - Nouvelles de la SHLM                | 2 et 3    |
| - Le chien Niagara et le mousquetaire | 4, 5 et 6 |
| - Le calendrier des conférences       | 7         |
| - L'histoire de Saint-Rémi            | 8         |

# NOUVELLES DE LA SHLM

## Soirée de généalogie

À partir de lundi le 11 septembre le club de généalogie se réunira à tous les lundis de 19h à 21h sous l'habile direction de M. Jean L'Heureux.

Le club de généalogie profitera cette année de l'acquisition d'un grand nombre de nouveaux répertoires de mariages. Bienvenue aux amateurs de généalogie.

## Affichage des procès-verbaux

Par souci de transparence et suite au souhait formulé par de nombreux membres, le Conseil d'administration affichera désormais sur le babillard de notre local les procès-verbaux de ses réunions.

Chaque procès-verbal approuvé sera affiché pour **consultation** dès qu'il aura été accepté par les membres du c.a. . L'affichage durera trente jours. L'ordre du jour de chaque réunion pourra également être consulté sur le babillard au moins trois jours à l'avance.

## Décès de M. Bernard Legault

L'un de nos membres actifs depuis très longtemps, M. Bernard Legault est décédé cet été à l'âge de 79 ans. Optométriste de profession, M. Legault a été membre du c.a. de la SHLM. Il a également travaillé à établir des routines informatiques en généalogie et contribué à l'inventaire des biens de la Fabrique en compagnie de M. Paul Racine. Nos plus sincères condoléances à la famille éprouvée ainsi qu'à ses amis.

## Bazar annuel

Le comité La Moisson de la paroisse de la Nativité de la Sainte-Vierge, La Prairie sollicite votre appui pour soutenir des projets dans les missions d'ailleurs et d'ici par la tenue de son bazar annuel.

Celui-ci aura lieu samedi le 30 septembre 2006 à la salle Germain-Legrand, église du Christ-Roi, La Prairie.

Exclure : meubles, vêtements et ordinateurs

## Échange étudiant



Dans le cadre d'un échange étudiant subventionné par le Ministère du patrimoine canadien la SHLM a reçu durant six semaines l'aide de Shalini Nagrani.

Shalini, 16 ans, est originaire de Welland en Ontario. Elle est venue au Québec, et particulièrement dans le comté très francophone de La Prairie, pour apprendre et perfectionner son français.

Toujours souriante, cette jeune dame a œuvré en collaboration avec nos guides-étudiants et a aidé à la traduction de nombreux textes.

# NOUVELLES DE LA SHLM

## **Briqueterie Saint-Laurent Ltée**

Grâce à une subvention de Jeunesse Canada au travail et du Conseil canadien des Archives, la SHLM a pu profiter des compétences de Mme Julie Bilodeau, archiviste, pour le traitement du fonds de la briqueterie Saint-Laurent Ltée.



Sous le supervision de M. Jean-Marc Garant, Mme Bilodeau a mis plus de cinquante jours à effectuer le travail en quatre étapes bien distinctes :

1. inventaire physique et prise de connaissance des documents à traiter.
2. classification et organisation intellectuelle des documents.
3. traitement physique.
4. description des documents dans **Archi-log** selon les règles RDDA (règles de description des archives).

Mme Bilodeau affirme avoir apprécié l'encadrement reçu, l'aide toujours disponible et la bonne organisation de nos archives.

## **Nouveaux membres**

La SHLM souhaite la bienvenue à ses nouveaux membres :

- 204 Jeannine Casavant
- 205 Alain Maurais
- 206 Frédérique Fortin
- 207 Marc-André Lauzon-Gravel
- 209 Marie-Michèle Rousseau
- 210 Stéphane Bissonnette
- 212 Sébastien Paré-Pitt
- 213 Karl Moffat
- 214 Pierre Marcoux
- 215 Maurice Locat
- 216 Robert Benoit et  
Françoise Miszczak
- 217 Denis Tremblay
- 218 André Roy

## **Code d'éthique**

Le mandat du comité sur le code d'éthique consiste à produire pour la SHLM un code d'éthique qui établit les normes minimales auxquelles doivent se conformer les membres dans la conduite de leurs activités et dans leurs rapports avec les autres membres.

Ce code d'éthique invitera donc les membres à adopter certaines attitudes qui facilitent la promotion des objectifs, des intérêts et de la réputation de la Société. À suivre...

# Le chien Niagara et le mousquetaire

## Héros obscurs en Nouvelle-France

N.D.L.R. Nous vous présentons ici les résultats d'une recherche inédite sur le chien Niagara. Ce texte vous sera présenté en quatre extraits consécutifs au cours de l'automne 2006.

Par Albert LeBeau

### ***Introduction***

Il était une fois un chien qui vécut à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle en Nouvelle-France. Sa mère s'appelait «*Vingt-Sols*» et son maître lui donna le nom de «*Niagara*», son lieu de naissance.

Les exploits du brave «*Niagara*» se sont déroulés dans le triangle LaPrairie-Chambly-Boucherville pendant l'effroyable guerre Franco-Iroquoise de 1687-1701.

Ce chien était sentinelle comme sa mère ainsi que le «*courrier du roi*» entre les forts de la rive sud de Montréal. Il était également le fidèle compagnon du mousquetaire et capitaine, Raymond Blaise sieur des Bergères, commandant au fort Chambly.

Grâce à des documents d'archives et aux mémoires du *Sieur de Catalogne* il est possible de faire revivre le légendaire «*Niagara*», car il a sans doute à sa manière, sauvé la vie de plusieurs habitants et soldats de son époque. Voici un bref aperçu de son histoire connue ainsi que celle de son maître «*le mousquetaire noir*».

### ***Le Fort Niagara***

Suite à sa grande campagne militaire au pays des Iroquois Tsonnontouans, l'armée française ainsi

que les milices de la Nouvelle-France au nombre de 2200 hommes abandonnent le 25 juillet 1687 le petit fort situé sur le lac Ontario au bord de la Rivière des Sables (Genesee). Le fort est brûlé et l'armée du Gouverneur Denonville quitte enfin le pays dévasté des Tsonnontouans. Le 26 juillet, la flottille hisse les voiles pour le retour à Montréal, mais cette fois en longeant la rive ouest et nord du lac Ontario.

Le 30 juillet l'armée arrive à l'embouchure de la rivière Niagara. Denonville choisit tout de suite l'emplacement du fort à construire au bord du lac, sur une éminence escarpée. «*Je choisis l'angle du lac sur la rive est de la rivière, qui est du côté des Tsonnontouans; c'est l'endroit le plus beau et le mieux situé qu'il y ait sur tout le lac.*»

Deux grandes barques de provisions arrivent du fort Frontenac (Kingston). Il y a même des bestiaux, et les pioches, les pelles, les scies, les haches et autres outils nécessaires pour la construction du fort. Pendant ce moment de répit pour les troupes plusieurs officiers avec leurs escortes en profitent pour remonter les 25 kilomètres de la rivière Niagara pour admirer ses fameuses chutes, «*cette effroyable cataracte*» selon le Baron LaHontan, «*le plus grand sault qui soit au monde*» selon LaSalle.

Le 31 juillet le commandement du fort Niagara est confié au chevalier Pierre de Troyes. Le capitaine Raymond Blaise des Bergères présent avec la chienne «*Vingt-Sols*» est désigné pour commander la garnison. Ce fort, ils le construiront selon les plans conçus et dessinés par Robert de Villeneuve, ingénieur militaire du roi.

Le gouverneur avait demandé au ministère l'autorisation d'élever un fort de pierre mais pour des raisons de restrictions budgétaires il n'avait pu obtenir l'ascendant de Paris. Alors, les soldats se mettent immédiatement au nettoyage de l'endroit; et on creuse les fosses ou l'on plantera des palis de seize pieds de haut. Les fortifications du fort Niagara, les courtines, les bastions et banquettes ont été complétés par l'armée en 8 jours.

Selon un témoin des événements ,le jeune sieur *Gédéon de Catalogne*, officier, historien et sous ingénieur du Roi, «*le fort présentait 4 bastions aux angles et des pieux de dimensions importantes*».

Après le départ de l'armée il restera un fort, en plein territoire ennemi, avec une garnison de 2 compagnies (*100 hommes et six officiers selon LaHontan*) qui n'osera franchir la porte, car l'ennemi Tsonnontouan qui compte près de 2000 guerriers à 5 jours de marche, rôdera en petits groupes dans le bois aux alentours, prêt à assommer et à capturer. Mais la chienne «*Vingt-Sols*», même si elle est «*grosse*», joue son rôle essentiel de gardienne et de sentinelle aux environs du fort toujours prête à sonner l'alarme. Sa présence et ses incursions dans la forêt pour signaler la présence de l'ennemi, sécurise et facilite la tâche aux soldats qui coupent du bois de chauffage pour le long hiver à venir.

Après la fin des travaux à l'intérieur du fort, un rare moment de joie pour la garnison; «*Vingt-Sols*» la chienne du capitaine Des Bergères a une portée de chiots. Le premier, et le plus gros, ressemble étrangement au grand chien noir du capitaine de Troyes. Ce brave chien, que nous croyons être un Terre-Neuve, est mort de ses blessures lors de la dernière campagne contre les Tsonnontouans. Il avait, semble-t-il, été ramené comme «*trophée*» l'année précédente de l'expédition à la baie d'Hudson ou le capitaine de Troyes avec les frères Lemoyne s'étaient emparé de trois forts anglais. Le chiot sera rapidement adopté comme mascotte de la garnison et sera nommé *Niagara*.



Au cours de l'automne le redoutable chef iroquois «*La Chaudière Noire*» conduit des assauts répétés. La garnison du Fort Niagara est virtuellement assiégée. Les soldats sont souvent malades et plusieurs membres de la troupe meurent de dysenterie ou du scorbut. On dit que la maladie est due à l'air du pays, mais en réalité elle est causée par les vivres qui s'étaient gâtées. À l'occasion, certains soldats affaiblis et mal équipés pour marcher dans la forêt enneigée sont attaqués et tués par des loups affamés.

Le 16 avril 1688 le missionnaire jésuite Pierre Millet qui remplace l'aumonier Jean de Lamberville, fit ériger une croix

en chêne de dix-huit pieds de hauteur au centre du fort Niagara pour souligner le vendredi saint et rendre grâce à dieu qui avait épargné une partie de la garnison. Lamberville souffrait déjà du scorbut au mois de décembre et était tellement affaibli qu'on dut le transporter par bateau à Cataracoui et par suite en traîneau, plus mort que vif, jusqu'à Montréal où il arriva en février 1688.

L'hécatombe continue, le commandant le Chevalier de Troyes malade au cours de cet hiver particulièrement rigoureux meurt le 8 mai, 1688. Au printemps il ne reste que le jeune capitaine de 32 ans, Des Bergères; son enseigne de 30 ans, François-Christophe Dufrost sieur de LaJemmerais, son cadet Jean-Baptiste Pierrenichon sieur De Bienville et une

dizaine de ses hommes pour enterrer les morts.

Suite aux attaques iroquoises contre les postes de la Nouvelle-France, le gouverneur Denonville en négociation avec des émissaires iroquois; et dans une tentative maladroite pour obtenir la paix, donne l'ordre de démolir le nouveau fort Niagara et de désertir celui de Détroit.

Après avoir reçu des renforts, le capitaine Des Bergères exécute l'ordre de démolition le 15 septembre 1688.

Mais ne sera détruite que «*la fortification de ce fort*», on gardera les cinq cabanes, une boulangerie, un magasin et un grand logement.



Le fort Frontenac construit en août 1676 par Robert Cavelier de La Salle.  
Ce fort à quatre bastions était situé à l'embouchure de la rivière Cataracoui (aujourd'hui Kingston).

**À suivre dans notre prochain numéro...**

# NOS CONFÉRENCES

1. le 17 octobre 2006 - Gilles Proulx  
*L'histoire de la radio.*
2. le 21 novembre 2006 - Marcel Myre  
*Madeleine Matou, la femme du meurtrier de Boucherville.*
3. le 16 janvier 2007 - Marielle Bérubé  
*Cacouna : destination touristique incontournable au 19<sup>e</sup> siècle.*
4. Le 20 février 2007 - Pierre Dufault  
*Les grands conflits du XX<sup>e</sup> siècle.*
5. Le 17 avril 2007 - Michel Langlois  
*Des moulins et des hommes.*
6. Le 21 mai 2007 - Jacynthe Tardif  
*Le mariage en Nouvelle-France.*

Toutes nos conférences se donnent le mardi à 19h 30 à l'étage du Vieux Marché, 249, rue Sainte-Marie.  
Entrée gratuite pour les membres en règle, 2\$ pour les non-membres.  
Information : 450-659-1393

# Journée Portes ouvertes

La Société d'histoire de La Prairie de-la-Magdeleine vous propose une journée portes ouvertes le dimanche 1er octobre de 9h à 17h.

Dernière chance de visiter notre exposition «Docteur entrez donc».

Visites guidées gratuites à travers le Vieux La Prairie.

Rendez-vous au 249, rue Sainte-Marie à La Prairie.

Informations : 450-659-1393



**Chirurgien, dentiste,  
obstétricien et pharmacien.  
Il fut une époque où le  
médecin tenait un rôle  
crucial dans la société. La  
nouvelle exposition de la  
SHLM vous propose une  
rencontre avec les médecins  
de nos grands-parents.**

**Éditeur :**

Société d'histoire de La Prairie -de-la-Magdeleine

**Dépôt légal 2002**

Bibliothèque nationale du Québec

Bibliothèque nationale du Canada

ISSN 1499-7312

**COLLABORATEURS :**

**Coordination :** Jean-Pierre Yelle

**Rédaction :** Gaétan Bourdages  
Jean-Pierre Yelle  
Albert LeBeau

**Révision :** Jean-Pierre Yelle

**Infographie :** SHLM

**Impression :** Imprimerie Moderne La Prairie inc.

**Siège social :** 249, rue Sainte-Marie  
La Prairie (Québec) J5R 1G1

**Tél. :** 450-659-1393

**Courriel :** [histoire@laprairie-shlm.com](mailto:histoire@laprairie-shlm.com)

Les auteurs assument l'entière responsabilité du contenu de leurs articles et ce, à la complète exonération de l'éditeur.